

LES BUDGETS PREVISIONNELS 2014

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE :

La section de fonctionnement s'équilibre à **1 761 501 €** en dépenses et en recettes.

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de la gestion courante des divers services de la commune.

Dépenses de fonctionnement :

Virement à la section d'investissement : excédent de fonctionnement reversé en investissement	340 507 €
Charges à caractère général : électricité, carburant, entretien (bâtiments, voirie, réseaux), frais de transport, fournitures administratives et scolaires, assurances, fêtes et cérémonies...	249 120 €
Charges de personnel : rémunérations et cotisations des personnels communaux...	391 500 €
Atténuations de produits : reversements sur impôts et taxes, fonds de compensation...	160 703 €
Autres charges de gestion courante : service incendie, subventions aux associations, subvention d'équilibre au budget eau et assainissement, indemnités des élus, prime à l'herbe...	580 151 €
Autres charges : intérêts des emprunts, charges exceptionnelles, opérations d'ordre...	39 520 €

Recettes de fonctionnement :

Excédent antérieur reporté : affectation des résultats du compte administratif 2013	12 220 €
Produits des services : droits de pacage sur les estives communales, base de loisirs...	99 000 €
Impôts et taxes : contributions directes, autres taxes (droits de place du marché d'été...)	1 139 800 €
Dotations et participations : dotations de l'État, subventions d'autres collectivités...	288 971 €
Autres produits de gestion courante : loyers des immeubles, prime à l'herbe...	195 000 €
Autres produits : atténuations de charges, produits financiers et exceptionnels...	26 510 €

La section d'investissement quant à elle s'équilibre à **1 727 661 €** en dépenses et en recettes.

Elle prévoit les dépenses et recettes liées aux divers investissements. Ceux-ci sont financés par de l'autofinancement communal (c'est-à-dire par les ressources propres), par des dotations et subventions (Etat, Région, Département) et par l'emprunt.

Dépenses d'investissement :

Déficit d'investissement : affectation des résultats du compte administratif 2013	554 570 €
Remboursement du capital des emprunts :	86 600 €
Frais d'étude :	9 500 €
Acquisitions et aménagements :	115 565 €
Travaux sur les bâtiments communaux :	462 542 €
Travaux sur les voies communales et les réseaux :	372 458 €
Améliorations pastorales :	2 000 €
Autres travaux :	124 426 €

Recettes d'investissement :

Excédent de fonctionnement : (affectation des résultats du compte administratif 2012)	554 570 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement communal) :	340 507 €
Dotations du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :	104 000 €
Taxe locale d'équipement (TLE) :	18 000 €
Subventions, dotations (État, Région, Département, Parc National, fonds européens...) :	424 119 €
Avances sur acomptes versés (commandes d'immobilisations corporelles) :	50 765 €
Produits des emprunts (salle des fêtes) :	230 000 €
Opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements) :	5 700 €

LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

Il prévoit l'ensemble des dépenses et recettes d'exploitation et d'investissement concernant les réseaux d'eau et d'assainissement.

La section d'exploitation s'équilibre à 323 251 € en dépenses et en recettes.

Dépenses d'exploitation :

Déficit de fonctionnement reporté (exercice 2013) :	27 027 €
Virement à la section d'investissement :	120 000 €
Charges à caractère général (entretien, fonctionnement des réseaux et équipements) :	84 300 €
Autres charges de gestion courante :	1 500 €
Charges financières (intérêts des emprunts) :	22 000 €
Charges exceptionnelles (titres annulés) :	10 €
Opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements) :	58 414 €
Reversements à l'Agence de l'Eau (modernisation des réseaux) :	10 000 €

Recette d'exploitation :

Vente de l'eau (produit de la facturation de l'eau potable) :	70 000 €
Taxes et redevances :	12 000 €
Redevance d'assainissement collectif :	18 000 €
Subvention d'exploitation (virement du budget principal de fonctionnement) :	218 051 €
Quote-part des subventions d'investissement versées :	5 200 €

La section d'investissement s'équilibre à 2 092 354 € en dépenses et en recettes.

Dépenses d'investissement :

Subventions d'équipement :	5 200 €
Remboursement des annuités d'emprunt :	9 000 €
Constructions (station d'épuration) :	1 491 000
Installations, matériels et outillages techniques :	587 154 €

Recettes d'investissement :

Excédent antérieur reporté (exercice 2013) :	27 300 €
Virement de la section de fonctionnement :	120 000 €
Dotations du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :	3 810 €
Subvention d'équipement (station d'épuration) :	976 701 €
Produits des emprunts (montant maximum prévu selon la réalisation)	906 129 €
Opérations d'ordre entre sections (dotations aux amortissements) :	58 414 €

La section d'investissement du budget eau et assainissement est très importante cette année (2 092 354€).

En effet, elle prévoit le montant prévisionnel de la construction de la nouvelle station d'épuration ainsi que du réseau de collecte qui permettra de relier l'agglomération d'Arrens à celle de Marsous où se situera cette station.